RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 10398
Numéro SIREN : 552 056 392
Nom ou dénomination : ABC PEYRAUD

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt 19306

ABC PEYRAUD
Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 62, rue de Strasbourg - Bâtiment D5, 94150 RUNGIS
552 056 392 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1ER AVRIL 2017

FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIES	PLEINE PROPRIETE	VOIX	NOM DU MANDATAIRE EVENTUEL - SIGNATURE
1	la société EURO DISTRI PIZZ 74 S, rue de Strasbourg Bât. D5 - J/037 - MIN DE RUNGIS, 94150 RUNGIS	1000	1000	
2	M. Patrice PEYRAUD 6, chemin de la Gravelle 91400 SACLAY	247	247	
3	Mme Georgette PEYRAUD 20 bis, rue de Paron 91370 VERRIERES LE BUISSON	4	4	
4	M. Thierry PEYRAUD 11, rue des Porcherets 91370 VERRIERES LE BUISSON	1247	1247	
5	M. Guy TALON 8, villa des Hortensia - C301 92350 LE PLESSIS ROBINSON	2	2	
	Totaux ==========	2500	2500	=======

Nombre d'associé(s) : 5

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ..0.... pouvoir, arrêtée à..2500.... associés présents ou représentés possédant ensemble2500..... droits sociaux

Le président

Le secrétaire

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°19306 en date du 24/10/2017

ABC PEYRAUD
Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 62, rue de Strasbourg - Bâtiment D5, 94150 RUNGIS
552 056 392 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1ER AVRIL 2017

L'an deux mil dix sept,
Le 1er avril,
A 13 heures,

Les associés de la société ABC PEYRAUD se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 62, rue de Strasbourg - Bâtiment D5 94150 RUNGIS, sur convocation faite par lettre simple adressée le 21 juillet 2017 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry PEYRAUD, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Georgette PEYRAUD est désigné comme secrétaire.

la société COMEXI, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente..

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2500 actions sur les 2500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Thierry PEYRAUD de son mandat de Président à compter du 1er avril 2017, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

EURO-DISTRI-PIZZ, SAS au capital de 8760 euros, dont le siège social est 74 S, rue de Strasbourg - Bât.D5 - J/037 - MIN DE RUNGIS, 94150 RUNGIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 485358022 RCS CRETEIL, représentée par son Président Monsieur Thierry PEYRAUD et par son Directeur Général Monsieur Sébastien PEYRAUD.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Thierry PEYRAUD

Georgette PEYRAUD

SAS EURO DISTRI PIZZ
Représentée par son Président Monsieur Thierry PEYRAUD
« Bon pour acceptation des fonctions de Président de la SAS ABC PEYRAUD»